

La Quotidienne.

Moralité.—Paix.—Bonheur.

Vol. 1

MONTREAL, VENDREDI, 24 AOUT 1838.

No. 47.

Frs. LEMAITRE,

Éditeur, Imprimeur et Propriétaire.

Rue St. Paul, No. 29.

MELANGES.

POLICE CORRECTIONNELLE DE PARIS.

—Gazelle, le brave et honnête médecin malgré lui, battait sa femme; mais il ne l'assommait pas; aussi, la dame venait-elle en aide à son mari quand un malencontreux tentait de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce: il en est pas de même de M. M..., rentier tout soit peu brutal, de Montmartre, et c'est sur la plainte de sa femme qu'hier il a été arrêté.

Or, M. M..., qui si courageusement bat sa femme, a perdu la tête quand il s'est vu conduit au poste par la gendarmerie, et, soit regret, soit peur, soit découragement, il a pris le parti de mettre fin à une existence que l'hygiène allait semer de procès en séparation, au lieu de fleurs. Bravement donc, M. M... s'est fait de sa cravate un nœud coulant, et, sans les secours inattendus d'un bon gendarme qui est arrivé à propos pour trancher le nœud comme jadis Alexandre, ou l'antique *Deus ex machina*, Montmartre serait aujourd'hui dans le deuil.

Sans doute cette preuve de regrets du trop vil mari touchera le cœur de la plaignante. En attendant toutefois le désistement, M. M... est mis à la disposition du procureur du roi, et la tarule strangulatrice vient en preuve atténuante au procès-verbal de la gendarmerie du Mont de Mars.

(Gazette des tribunaux.)

—0000—

—Après avoir passé quarante ans dans le commerce des bonnets de coton et des bas de filasse, la mère Michel s'est retirée des affaires, et est allée s'établir dans une petite maison d'un village voisin de Paris, avec une rente de huit ou neuf cents francs et un chat qu'elle affectionne d'une façon toute maternelle. La mère Michel n'ayant jamais eu le moindre enfant, a dirigé toute la sensibilité de son cœur aimant sur cette faible et intéressante créature, qu'elle a baptisée du gracieux prénom de *Moumoute*.

Or, l'ex-bonnetière et son chat ont pour voisin un certain père Durand, cabaretier, fûtoleur, marchand de vin et de giblotte, dangereux voisinage pour le fils adoptif de Mme Michel! Les deux cours des deux maisons contiguës n'étaient séparées que par un mur garni d'escaliers et peu difficile à escalader, surtout pour un chat qui a reçu quelque éducation. Malgré les remontrances affectueuses de la mère Michel, *Moumoute* était allé plusieurs fois faire une petite visite aux poulets et aux jeunes canards du père Durand; mais il s'était conduit avec la réserve et la convenance qui appartiennent à un chat de bonne maison; jamais la plus légère impolitesse, jamais la moindre familiarité, jamais le plus doncereux coup de patte! Aussi les voisines emplumées commençaient-ils à s'habituer

aux visites du courtois *Moumoute* et à le voir presque avec plaisir se promener au milieu d'eux.

Cependant le père Durand ne voyait pas d'aussi bon œil les fréquentations du Romagnobis, et maints coups de balai lui avaient fait entendre qu'il pouvait se dispenser de revenir. L'imprudent n'en tint compte... Un jour, après avoir pris son repas avec sa protectrice, et avoir reçu un tendre baiser sur l'occiput, il escalada le treillage du mur mitoyen, et s'en alla faire sa petite promenade de digestion dans la basse-cour du père Durand. Un crime dut se commettre dans cette journée fatale; car *Moumoute* ne reparut plus! La mère Michel ayant perdu son chat, demandait à tout le monde de ses nouvelles. Tout le monde lui riait au nez, en lui chantant, pour comble d'ironie, la romance bien connue: "C'est la mère Michel, etc., etc.,"

Le lendemain de cet événement déplorable, la mère Michel se rendit chez le père Durand, et lui raconta avec des pleurs et des grincements de dents la perte cruelle qu'elle avait faite, ainsi que les innombrables qualités du défunt; car elle ne doutait pas qu'un trépas tragique n'eût tranché les jours de *Moumoute*; elle connaissait trop bien son cœur et ses principes vertueux pour pouvoir supposer qu'il se serait permis de découper une sculo nuit, même à l'époque des grandes passions, à moins qu'une mort funeste ne l'eût contraint de déroger à ses habitudes rangées. Pour consoler la pauvre affligée, le père Durand l'invita à manger avec lui une délicieuse giblotte, dont le parfum savoureux remplissait la maison du cabaretier. La mère Michel accepta en soupirant; et tout en mangeant sa succulente giblotte, elle répétait tristement: "Ah! que c'est bon! que c'est bien accommodé!... quel fameux ragout!... ah! si *Moumoute* était là, comme il y goûterait de bon cœur... mon pauvre *Moumoute*!..."

Et elle répandait des larmes amères dans son assiette.

Après le repas, la vieille infatigable se mit à parcourir les environs, appelant des noms les plus doux son chat bien-aimé; mais l'écho seul répondait: "Moumoute"; et pas une voix ne répondait: "Miaou!",

La mère Michel manqua de faire une maladie, tant elle fut profondément affectée du décès de son ami: néanmoins, le voisinage du père Durand lui fut d'un grand secours contre sa douleur. Le cabaretier, joyeux, farceur, franc luron, parvenait par fois, non sans peine, il est vrai, à la distraire, à la faire sourire; et la mère Michel aurait peut-être fini par oublier entièrement *Moumoute*, car une bonne femme de l'endroit lui avait promis un des petits de sa chatte qui allait mettre pas sous peu de jours. Mais une circonstance imprévue vint renverser toutes les plaies du cœur de la mère à *Moumoute*.

Un jour, en entrant chez le père Durand pour lui souhaiter un petit bonjour, l'ex-bonnetière resta pétrifiée sur le seuil, et s'écria d'une voix entrecoupée: "Père Durand, ô ciel! quoique vous avez donc sur la tête? Ce que

j'ai? dit le cabaretier; pardine! vous le voyez bien... une casquette neuve que je viens d'acheter d'un colporteur.

Et de quoi qu'elle est faite, grand Dieu! cette casquette? Mais est-ce que je sais... Tiens! au fait, ça ressemble pas mal à la peau de votre chat.

Ah! monstre! s'écrie la vieille dans une fureur terrible; ah! l'assassin! c'est donc toi qui l'est baigné dans le sang de *Moumoute*, pour l'en faire une casquette! et... oh! Seigneur Dieu! quelle idée!... peut-être pour me le faire manger en giblotte!"

La figure de la mère Michel prit une telle expression d'épouvante en prononçant ces derniers mots, que le père Durand ne put retenir un violent éclat de rire. Cette explosion d'humanité redoubla le courroux de la vieille femme, qui lui arrachant sa casquette, la couvrit de carresses et de larmes, en lui prodiguant les mots les plus touchants. Puis se redressant tout-à-coup, elle vomit un torrent d'injures contre le cabaretier, l'appela meurtrier, empoisonneur, anthropophage, et serait allée jusqu'aux voies de fait, si la population attirée par ses cris ne l'eût empêché d'exécuter ses projets de vengeance.

Le père Durand, invectivé devant tout le village, porta plainte contre la mère Michel. Et comme elle n'a pas pu prouver ses graves accusations contre le cabaretier, elle a eu la douleur de s'entendre condamner à une amende de 16 fr.

Telle est l'histoire du chat à la mère Michel.

Correspondances.

MR. L'ÉDITEUR,

Hours pour le *Trois-Rivières*! --- Malgré les efforts et les intrigues de notre trio, le petit steamboat a presque tous les passagers à Varennes, je dis presque tous, n'est ce pas avoir tous, quand on ne voit aller sur le *Britannia* que les trois individus sus-désignés et quelques marchands d'œufs et de moutons, nonobstant que le passage soit offert sur le *Britannia* presque pour rien, souvent même pour rien? S'il arrive quelquefois que quelques autres personnes y embarquent, elles éprouvent tant de honte de s'être trouvées si seules et en si petite compagnie qu'elles n'y retournent pas une seconde fois. La victoire du *Trois-Rivières* est assurément complète; quand même le *Britannia* offrirait du payement je crois qu'il n'aurait pas encore le plaisir d'atteindre son but; nos concitoyens connaissent trop ces gens pour se laisser prendre au piège; ils savent bien que s'ils avaient l'inconscience de ne pas encourager le *Trois-Rivières*, nonobstant qu'il tienne un prix fixe et respectable et de beaucoup plus élevé que le *Britannia*, ils savent bien, dis-je, qu'ils payeraient par la suite mille fois leur voyage à bon marché à bord de ce dernier; ils n'ignorent pas ce que les habitants de la Prairie ont gagné pour n'avoir pas voulu encourager leur propre steamboat, pour avoir voulu courir le bon marché, ils savent bien qu'ausité l'opposition écrasée par les

monopoleurs, s'ils avaient l'imprudence de leur donner l'avantage ils seraient alors servis comme le sont les habitants de la Prairie, qu'ils sortiraient plus de sous qu'ils en auraient épargnés, ou bien qu'ils seraient obligés pour se sauver des griffes des monopoleurs de voyager en bateau comme font aujourd'hui beaucoup de personnes à la Prairie; là aujourd'hui si l'opposition recommençait on saurait se soutenir; si quelques uns à Varennes ou partout ailleurs où passent les deux steamboats actuellement en opposition étaient tentés d'encourager le *Britannia* qu'ils aillent donc consulter les habitants de la Prairie, et ils auront pour réponse: — Si c'est votre intérêt que vous consultez, allez encore sur le "Trois-Rivières;" mais tous nos concitoyens connaissent trop leurs intérêts, leurs amis et savent trop se respecter pour qu'il soit nécessaire de tant leur dire de ne pas encourager des êtres qui ne veulent et ne désirent que leur asservissement et leur anéantissement; ils agissent et agiront toujours en conséquence. Mais il est encore une raison qui doit porter tout le monde à encourager le *Trois-Rivières*; que le *Britannia* se trouve maître un jour de la ligne d'opposition, croit on qu'il sera très scrupuleux de voyager régulièrement? Qu'il se présente une belle chance ailleurs et M. les monopoleurs la saisiront. Vous même Messieurs qui avez l'inconséquence de l'encourager ne vous imaginez pas qu'ils auront assez de respect pour vos grandeurs pour manquer un job; laissez venir l'automne, les mauvais chemins, temps auxquels vous donneriez tout au monde pour avoir un steamboat, sans vous consulter, ils enverront le *Britannia* à Québec, à la Prairie; ce qu'ils ont fait jadis ils le feront bien encore; vous vous rendez à Varennes, à Boucherville, à Berthier, ailleurs, pas de steamboat; Oh! criez vous, si le *Trois-Rivières* arrivait que nous serions heureux! vous même M. Le C... de V... qui êtes trop gros Monsieur pour embarquer dessus aujourd'hui, vous seriez très heureux, aussi vous M. le magistrat de l'avoir pour aller ramper aux pieds des pachas de Montréal; c'est en vain que vous l'attendez, vous avez fait tous vos efforts pour le tuer, tuez vous à votre tour dans les trous de votre demeure, perdez vous dans la vase, vous ne méritez rien de mieux, vous et vos associés. Qui osera dire qu'il n'en arriverait pas ainsi si le grand nombre avait la sagesse de ne pas encourager le *Trois-Rivières* et d'aider à l'abatte? mais ne craignons rien pour lui, tout le monde se lève et nous garantit sa victoire. Honte donc aux quelques imbéciles qui vont encourager leurs ennemis.

UN QUI VOIT-

VARENNES, 13 Août 1836.

LA QUOTIDIENNE.

Vendredi, 24 Août 1835.

La *Quotidienne* paraît aujourd'hui revêtue de nouveaux atours, sous un format agrandi. Les colonnes sont non-seulement plus longues, mais aussi plus larges. Ces améliorations, qui en promettent bien d'autres, sont le résultat de l'encouragement honorable et bienveillant que nos compatriotes daignent faire à notre petite feuille. Nous avons dû leur en témoigner notre reconnaissance.

Le titre est imprimé en d'autres caractères plus riches, plus élégans.

Nous profitons de ce moment pour offrir encore une fois nos remerciemens au public de l'accueil flatteur que toujours il nous fait quand nous paraissions, et pour faire connaître à nos amis qui nous reprochent de ne pas paraître plus souvent que la résolution que nous avons prise de publier la *Quotidienne* tous les vendredis ne nous empêchera pas de publier plus souvent lorsque les circonstances l'exigeront.

Le prix de vente comme d'abonnement de la *Quotidienne* est toujours à raison de 2 sous la feuille.

Nous devons prévenir le public que les opérations de notre imprimerie, tant pour ce journal que pour le *Temps*, ne se feront qu'au comptant. Les prix réduits auxquels elles se font demandent que nos frais de gestion soient très minces. Les abonnés au *Temps* voudront bien se prévaloir de cet avis pour payer sans délai le total de leurs souscriptions et des frais de poste, pour les campagnes.

—0000—

Les volontaires armés.

Une personne de l'Acadie nous mande que les Canadiens sont en butte aux vexations les plus insupportables de la part des volontaires du lieu. Voici ce qu'elle raconte pour sa part. Un Irlandais orangiste qui demeure dans le voisinage, se rend presque tous les jours en face de la maison de cette personne, l'outrage, la traite de rebelle, de *dammé Canadie*, et la menace de la mort. Une fois il y vint armé de son fusil, et fit pour provoquer cette personne tout jusqu'à bander son arme, coucher les croisées en joue, défaire et refaire cent fois la même chose, et cela en plein jour. La personne dont il s'agit est tellement en butte à ces infamies qu'elle ne passe pas de fois devant la porte de l'orangiste, ce qu'elle est obligée de faire quand elle vient en ville ou que ses intérêts l'appellent dans cette direction, sans que de suite il l'abreuve d'insulte et la menace de son bâton et de ses poings. La même personne nous apprend qu'entre autres horreurs de ce genre, une femme, une Canadienne a éprouvé sa part de ces traitements. Ayant chassé des animaux qui s'étaient introduits dans ses grains, un British orangiste, à qui ils appartiennent, vint la trouver lorsqu'elle était seule avec ses petits enfans, l'outragea et porta la brutalité jusqu'à la frapper, parce qu'elle s'était permis de chasser des animaux qui dévastaient ses récoltes! Le mari de cette femme travaille tout le jour loin de son logis; elle reste donc seule avec sa petite famille, exposée aux insultes et même aux coups du mauvais voisin. Enfin les excès que commettent ces volontaires sont criants et nombreux. Il n'en était pas ainsi avant leur armement. A présent qu'ils sont armés et choyés, ils se croient en droit de tout faire, et il faut dire que le désarmement complet des Canadiens et le système de persécutions auquel ils sont en butte ne contribuent pas peu à donner de l'audace à ces gens sans aveu. Nous croyons qu'il est

de l'honneur du gouvernement de remédier à cet état de choses en leur ôtant leurs armes puisqu'ils sont licenciés. Il est impossible de prévoir ce qui en résultera pour la paix publique si on n'adopte pas quelque mesure à cet effet. Le peuple n'ayant aucune confiance dans les tribunaux pourrait prendre la loi dans ses mains.

—0000—

Quelle est la plus grande insulte que l'on puisse faire à un peuple? C'est de lui dire à chaque instant qu'il appartient à autrui. Parmi ce tas de grossières injures dont le *Popu* abreuvait l'année dernière les hommes du pays les plus vertueux et les plus distingués, qu'il insulte encore de temps en temps, mais moins grossièrement, il dit toujours en parlant de nos compatriotes: "Nos Canadiens," absolument comme s'ils étaient des esclaves dont il serait le maître. "Nos Canadiens," ce mot renferme plus de grossièreté et d'insulte qu'on n'en pourrait trouver dans toute un article du *Herald*. Puis pensez à l'infamie d'appartenir au *Popu*, cela ne suffit-il pas pour soulever le cœur? Il y a d'ailleurs aggravation de délit dans cette expression grossière du *Popu*. Ce n'est pas un compatriote qui le rédige, mais un marais Français, venu dans le pays pour se vendre au plus offrant. Si cette expression mille fois répétée dans le *Popu* serait une grossièreté dans la bouche d'un Canadien, à plus forte raison doit elle l'être dans celle d'un aventurier avéré. Que diraient les Parisiens, par exemple, si le sieur Malcorné, se trouvant dans la capitale du monde civilisé, à la tête d'un journal comme le *National* (pardon du blasphème!) écrivait à chaque instant, au lieu de: "Les Français ont vaincu en trois jours",—"Nos Français ont été mystifiés par Louis-Philippe?" Le *National* verrait tous ses souscripteurs l'abandonner, car ils sentiraient l'insulte.

—0000—

Un sujet loyal.

Un gros homme, richement vêtu, fesait charger sur le dos d'un porte-faix plusieurs malles très lourdes. A la première, qui déjà fesait chanceler le porteur, celui-ci se tourne du côté de l'homme en pouvoir et dit que sa charge est complète. Le gros homme lui crie *depart le roi*. A cette parole foudroyante, le porte-faix joint les mains, tend le dos et attend en tremblant une nouvelle charge. On jette une seconde malle sur la première. Le porte-faix se tourne encore, d'un air dolent, vers l'homme décoré, qui lui crie de nouveau *de par le roi*, et lui fait charger une troisième malle, qu'il reçoit sur son échine déjà meurtrie, en joignant les mains et en courant après l'équilibre. Enfin y a tant de *par le roi*, on met tant de malles sur le dos du pauvre malheureux qu'il tombe sur ses mains et reste écrasé sous le fardeau. Le gros homme alors se baisse et lui crie à travers les malles: *Voilà le roi, voilà le roi*. Le pauvre éreinté ramasse alors toutes ses forces et crie d'une voix aigre qu'à peine on entend; *Vive le roi, vive le roi!*

A la suite des courses, mardi, lord Durham se rendit immédiatement à bord du *John Bull*, où il reçut nombre de personnes à dîner. Son excellence, que l'on s'attendait à voir rester à Montréal pendant quelque temps, est repartie le lendemain au matin de bonne heure. Plusieurs personnes attribuent ce départ précipité au désappointement, en ce que son excellence n'avait trouvé que cette fois on lui a fait un accueil presque glacial au prix de sa première réception. En effet, on a remarqué qu'à l'exception d'un petit nombre d'individus, le peuple n'a pas mis tant d'empressement à courir au devant du noble lord qu'à sa première venue parmi les Montréalais, et que son excellence a reçu à peine un coup de chapeau en retour de ses fréquentes salutations. Elle fut d'abord très étonnée à saluer tout le monde sur son passage, elle avait été si bien reçue la première fois! mais voyant que seule elle faisait presque tous les frais de la partie, son zèle se ralentit aussitôt, et sa physionomie, de riante qu'elle était, prit une teinte de gravité et de mécontentement. Le soir, son excellence est allée au spectacle. Même l'émotion de la part du peuple! Le jour elle est allée aux courses de la rivière St. Pierre. Même accueil!!! Ce n'est pourtant pas aux divertissemens publics que le peuple est le plus de mauvaise humeur. Lord Durham est un homme de trop de préférence pour ne pas voir dans ce singulier mépris le résultat obligé de la non amitié surtout pour le Haut-Canada, de la mise à mort d'un homme pour offense politique, de la sombre perspective qu'on laisse aux autres détenus politiques dans les deux provinces, de la non destitution de quelques hommes élevés à de certaines charges, et de la nomination de quelques autres, surtout celle de Thom.

—0000—

Le mardi 21 la cour du banc du roi a été appelée à connaître d'une cause par jury pour un emprisonnement dit illégal. Voici les faits. Gagy avait en portefeuille un billet de £66. 13. 6 contre Weir. Ne pouvant le solder au jour de l'échéance, 11 janvier dernier, W. fit demander à G. de le renouveler à trente jours de vue. G. refusa, alléguant qu'il avait trop besoin d'argent, et qu'il ne pourrait, en acceptant, pourvoir au terme suivant de février. Deux jours après il fit arrêter Weir sous prétexte que ce dernier était sur le point de quitter la province. Weir intenta dès lors un procès à G. pour faux emprisonnement. Les témoins du demandeur ont attesté qu'il n'avait pas pu exister de raison pour croire qu'il devait quitter le pays. Le jury, après une délibération d'environ un quart d'heure, rendit un verdict en faveur du demandeur pour la somme de £50 en forme de dommages. Messrs, Thom et Hart occupaient pour le demandeur, et Messrs Walker et Judah pour le défendeur.

Nous avons dans le *Morning Courier* d'hier la preuve complète de ce que nous disions il y a quelque temps, que M. Christopher Dunkin, nommé secrétaire de la commission sur l'éducation, était rédacteur de ce journal. L'aveu y est formellement énoncé; il est dit que la rédaction est nécessairement confiée à d'autres mains depuis que M. Dunkin est élevé par le gouvernement, c'est à dire depuis plusieurs semaines, mais ce ne sera que momentanément; qu'il reprendra sa charge de rédacteur du moment que ses fonctions gouvernementales cesseront. M. Dunkin se réserve le droit, dans l'intervalle, d'écrire dans le *Morning Courier* quand il le trouvera à-propos. Il est également vrai que M. D. est dépourvu de toutes connaissances positives relativement aux mœurs, lois, langue et religion de la grande majorité des habitans du pays. Il se peut, du reste, qu'il soit doué de quelque talent, mais à quoi bon sans les connaissances désignées? Le peintre le plus habile peut-il construire un édifice s'il n'est en même temps maçon?

—0000—

Expatriation.

M. Durant, M. Milburn et 10 autres des prisonniers politiques de la prison de Toronto ont été élargis à condition de quitter la province au bout de 3 jours. Le Docteur Mc. Cormick devait être mis en liberté le 15 avec cautionnement.

—0000—

POLICE.—Les articles suivans se trouvent à la maison de station au marché-neuf, où les personnes à qui ils appartiennent pourront les avoir en prouvant la propriété; ils ont été pris sur des individus suspects:—Un petit mouchoir de soie, un voile de gaze, vert; un châle de soie, blanc; une paire de gants de blonde de soie noire, puis un paquet contenant 7 pains de *Palmer's paste blacking*.

—0000—

La Gazette officielle du Haut-Canada, contient une proclamation datée le 31 juillet, qui proroge le parlement provincial (car on n'a pas aboli la constitution du Haut-Canada) du 6 août au 15 septembre prochain.

—0000—

CORPORATIONS MUNICIPALES.

Une ordonnance se confectionne au Conseil spécial, ayant pour objet d'incorporer les villes de Montréal et de Québec. Nous ignorons absolument sur quelles bases elle reposera, car l'intérieur du sacré sanctuaire est impénétrable aux regards du profane. Mais nous espérons que le peuple y entrera pour beaucoup. Tout ce qui s'écartera des principes solides du système représentatif par le grand nombre déplaira et ne conduira qu'à de mauvais résultats.

—0000—

Une révolte a éclaté à la Havane parmi les troupes et a été aussitôt supprimée, un des conspirateurs ayant trahi les secrets de ses confrères.

Un journal de New-York annonce que les vaisseaux *Lafayette* et *Anson* et deux bricks arrivés de Charleston, ayant à bord toutes les troupes des Etats-Unis venant du pays des Cherokees, se rendent aux frontières du Canada.

—0000—

NOUVELLE ECOSSE.—On dit que le comte de Munster doit remplacer sir Colin Campbell comme lieutenant gouverneur de la Nouvelle Ecosse, et que ce dernier remplacera probablement sir John Colborne comme commandant des forces britanniques.

—0000—

L'épouse de M. Sutherland, le compagnon du Dr. Theller et des autres prisonniers politiques détenus dans la citadelle de Québec, est maintenant à Rochester, E. U., où des amis lui font une souscription pour la mettre en état d'entreprendre un voyage à Québec.

—0000—

Le gouverneur du Nouveau Jersey a fait émaner une proclamation ordonnant à toutes les banques de l'Etat de reprendre leurs payemens en espèces le 30 août, conformément à un acte de la législature. Plusieurs ont d'elles-mêmes repris leurs payemens en espèces dès le mois de mai dernier. Le peu de chiffons de papier qui reste va bientôt disparaître totalement aux Etats-Unis. Que n'en est-il de même ici? Pourquoi voit-on toujours des chiffons de 6, 15, 30 et 60 sous à présent que nos banques paient en argent? Est-ce qu'il n'est pas temps que les individus qui les émettent les retire, et que le public qui les prend préfère du sonnant? Qu'on y pense.

—0000—

C'est à 4 heures du matin que le comte de Durham est parti pour Québec dans le *John Bull*. On ne pense pas que son excellence revienne à Montréal avant l'automne.

—0000—

Le *Popu* dit sérieusement au *Herald* que pour chaque abonné de ce dernier il en a 100 lui! ce qui est absolument faux. Et nous, nous disons que pour chaque 100 souscripteurs que pourraient avoir le *Popu*,—la *Quotidienne* en a pour le moins mille, ce qui est absolument vrai.

—0000—

•• Nous prions encore une fois nos amis de vouloir bien nous donner leurs noms quand ils nous font l'amitié de nous écrire, car sans cela leurs correspondances seront regardées comme non avenues. Le *Tribun* est inadmissible pour cette raison. *Impudent* est sous considération.

—0000—

ACCIDENS.—Lundi soir, revenant des courses en calèche, une femme et un enfant furent blessés grièvement en tombant de la voiture, qui s'était renversée.

Le même soir un nègre du nom de Grant, perruquier, s'est tué en tombant de cheval.

Les On-dit.

—00000—

[En vers libres.]

ON dit que la Dame d'Urgelle,
Dont l'âme est généreuse et belle,
Et qui sait que Dieu nous commande
Aux pauvres de faire l'offrande,
Fit à sa bonne cousine
Charité d'un peu de farine,
Pour aider son père indigent.
Tout chrétien en eut fait autant.

Mais un commis fesse-Mathieu,
Qui pourrait tricher le bon Dieu,
Ladre, mouchard, délateur, traître,
Enfin disciple de son maître,
En fidèle porte-panier,
Fut en avertir ce dernier,
Et puis, comme c'est l'ordinaire,
Sut très bien allonger l'affaire.

Soudain, mon nouvel Harpagon
Tombe dans une pamoison !
Il était là, raide, insensible,
Ne remuant rien de visible.
Si ce n'est ses doigts tout crochus
Qui semblaient compter des écus.
Son....., plein d'épouvante,
Appelle à grands cris la servante,
Et dit d'apporter sans retard
Du sel à conserver le lard.
Javotte, tendre de nature,
En fournit à bonne mesure,
Dont fortement on lui frotta
Temples, mains, pieds et catéras.

Bientôt l'avare se réveille,
Ouvre les yeux, dresse l'oreille,
Et se voyant ainsi salé :
"Malheur ! dit-il, je suis ruiné !
"Sur moi tout le monde se rue :
"On veut me mettre dans la rue,
"Jusqu'à Javotte, juste Ciel !
"Voyez la dépense de sel !!!
"Sans rien coûter, l'eau froide et claire
"Aurait fait aussi bien l'affaire.
"Hier, c'était ma fleur froment,
"Demain, ce sera mon argent fl
"Ah ! sauvez-moi de la détresse,
"Saints, je paye une basse messe !!!
(Craignant d'avoir été entendu et qu'on ne le vole il se reprend aussitôt)

"Mon argent, grand Dieu ! qu'ai-je dit ?
"Je n'ai pas un maravédis.
"Sur mon honneur ; et c'est bien pire,
"Ma tante La Main peut le dire,
"Je suis trahi, volé, pillé,
"Je suis... je suis... sas... siné !!! "

Il allait retomber en trances,
Mais au souvenir des dépenses,
En un clin d'œil il se calma.
Ça ne devait pas rester là,
Il lui fallait une vengeance !
Des grands cœurs c'est la jouissance.
Il fit appeler devant lui
La jeune cousine et lui dit :
"Je veux que le diable escamotte
"Toi puis la maudite Javotte,
"Et....." Soudain la petite fine,
Qui prévoit où cela termine,
Coupant court à notre orateur,
Lui dit : " mais pour votre bonheur,
"Vous ne devez pas m'envoyer
"Où vous devez vous-même aller."
Et lui faisant la révérence,
Elle s'esquive en diligence,

Laisant notre avare irrité
Prêcher contre la charité,
Soutenir que c'est un grand vice
Que de rendre aux pauvres service,
Et promettant pour de l'argent
Le Paradis à tout venant.

Enfin l'impénitent Urgelle,
Depuis ce temps, fait sentinelle
A tous les coins de sa maison,
De crainte de quelque laron.

La nuit, il ne dort, no sommeille,
A toujours la puce à l'oreille,
Et si parfois son vieux matou,
Danné vaurien, vrai loup-garou,
En revenant de la maraude
Avec sa compagne minauda,
S'avise de faire un faux pas,
On l'entend crier : " Qui va là ? "
Et donner aussitôt l'alarme
A terrifier un gendarme.
Et quand, découvrant son erreur,
Du vieux routier il n'a plus peur,
Il tire ses clés de sa poche,
S'assure que rien ne cloche,
Et s'en va reprendre son quart.

Pour ce que devint le mouchard,
Qui fut l'auteur de ce tapage,
Il eut l'opprobre pour partage,
Et porte sur son maudit front
La marque ignoble de l'espion !!!
Et dans une chambre isolée,
Une jeune femme attristée
Implore de l'Être infini
Le repentir de son mari.

—On dit qu'en't'autres personnes de Varennes qui s'efforcent en vain d'empêcher les habitants de cette Paroisse d'aller sur le Trois-Rivières, se rencontre Le C.... du lieu. On assure qu'un de ces jours il se portait à un tel excès de fureur qu'il ordonna à un habitant respectable de sa paroisse de sortir de son hangar où il se trouvait avec lui disant : vous êtes chez moi, sortez, parce qu'il (l'habitant) ne voulait pas se repentir d'avoir embarqué de préférence sur le Trois-Rivières, parcequ'il n'avait pas voulu avouer que tous ceux qui allaient sur ce steamboat étaient des coureurs de chemins comme le prétendait Le C.... ce Monsieur était tout rouge de la plus sainte colère et pour punir le trop impertinent habitant de sa haute désobéissance, il avait lancé contre lui la terrible malédiction suivante : *entêé que vous êtes, vous avez beau faire, vous serez toujours sous les pieds des Anglais.*—Et vous M.—où vous mettront-ils ?

—On dit qu'un certain Skiglo, Gloski, Benglo, où Skigloben Sangrado établi à Varennes durant les troubles et qui doit faire son paquet ces jours ici par suite du retour du Dr Duchernois a terriblement salé les quelques familles qui ont été, dans la dure nécessité de se servir d'un pareil instrument ; mais il fallait bien payer sa pension ! malheur à ceux qui n'ont pas tiré plutôt leurs comptes, il faut qu'il leur laisse un souvenir de sa jolie et intéressante personne, il a l'honneur d'être le frère du fameux et illustre capitaine du Nord.—C'est dire assez que...

—On dit que lord Durham espère que les réfugiés lui présenteront une adresse sollicitant leur rentrée dans la patrie, mais que pour leur part ils ne sont pas disposés à faire des soumissions.

—000000—

Les Pourquoi et les Parce que.

—00000—

Pourquoi faut il avoir confiance en lord Durham ? Parce qu'il a expédié huit Canadiens à la Bermude, sans aucune forme de procès ; soumis seize à l'expatriation sous peine de mort ; retenu sept autres en prison sous prétexte de meurtre, pour les vouer au supplice le plus ignominieux ; refusé jusqu'à l'apparence d'une amnistie dans le Haut-Canada ; permis l'exécution de Moreau, et nommé Thom à un emploi de gouvernement.

Pourquoi Lajingeole s'est-il séparé de la Girafe ? Parce que la Girafe ayant le nez d'une longueur demeurée et le nezauzauzou large, Lajingeole, qui n'est pas plus gros que rien, craignait à chaque instant d'être renifflé par la Girafe. Crainte immodérée les cornes ne l'auraient pas permis.

Pourquoi les agents de la police regardent-ils si souvent à leurs talons quand ils marchent ? Parce que affublés pour la première fois de leur vie d'un habit dont la longue queue leur bat les jambes, ils ne peuvent se faire à ce mouvement, qu'ils prennent toujours pour celui d'un chien qui veut les mordre.

Pourquoi ces mouchards ressemblent-ils aux chevaux des charretiers ? Do you give it up ? Parce que comme ces animaux ils sont numérotés, avec cette différence que ces mouchards portent leur numéros au collet et que les autres chevaux les portent au front.

A VENDRE.

ET SERONT ADJUGÉS par autorisation de Justice les IMMEUBLES dépendans de la Succession de feu JOSEPH LAGARDE, consistant en une Superbe TERRE sise à la POINTE-AUX-TREMBLES, et en une autre TERRE et PORTION DE TERRE sises à la RIVIERE DES PRAIRIES. La Vente du Lot sis à la Pointe-aux-Trembles aura lieu DIMANCHE le DEUX du mois de Septembre prochain et la celle des Lots sis à la Rivière des Prairies aura lieu le DIMANCHE Suivant qui sera le NEUF du même mois, à l'issue de l'Office Divin du matin. Les Conditions seront données lors de l'Adjudication, on les connaîtra avant en s'adressant à la Veuve de Joseph Lagarde, à la Rivière des Prairies, ou au Tuteur des Enfants mineurs de ce dernier à Lachenaye, ou à Varennes au Notaire Sousigné.

E. BEAUDRY, N.

Varennes 22 pout 1838.—3f.

PERDUE ces jours derniers, par un jeune homme, une superbe DAME de cette ville, une SUPERBE EPINGLETTE EN OR. Quiconque l'aurait trouvée et l'apporтерait à ce Bureau serait généreusement récompensé.
Montréal 24 août 1838.